

Révision du PLU

Afin d'étudier la mise en place d'un système d'assainissement collectif dans le village, et pour traduire dans notre PLU les orientations et objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Nord Toulousain, le conseil municipal qui s'est réuni le 5 décembre 2014, à prescrit la révision du PLU sur l'intégralité du territoire de la commune.

La concertation des habitants et des personnes intéressées sera mise en œuvre selon les modalités suivantes :

- installation de panneaux d'exposition dans un lieu public,
- insertion dans le bulletin municipal d'un article présentant les orientations générales du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), ainsi que l'insertion de ce document sur le site internet de la commune [🌐 \(voir ci joint\)](#)
- présentation des orientations générales du P.A.D.D. au cours de réunions publiques dont les dates seront précisées ultérieurement,
- mise à disposition du public au jours et heures d'ouverture de la mairie, d'un cahier de recueil des observations.

Vos observations peuvent être adressées directement à l'adresse mail de la mairie :

saint-cezert@orange.fr